

Lutter contre les contresens sur autoroutes

Pascal CONTREMOULINS

Sanef



Les mesures prises

- **Les dispositifs préventifs ou curatifs viennent évidemment en complément des éléments relatifs à l'infrastructure et d'exploitation.**
- **Avant toutes poses de dispositifs, il est vérifié que l'ensemble de la signalisation est conforme et surtout compréhensive tant sur le site qu'en approche.**
- **Concernant les échangeurs cette prévention concerne aussi l'infrastructure(bordures,ilots....)**

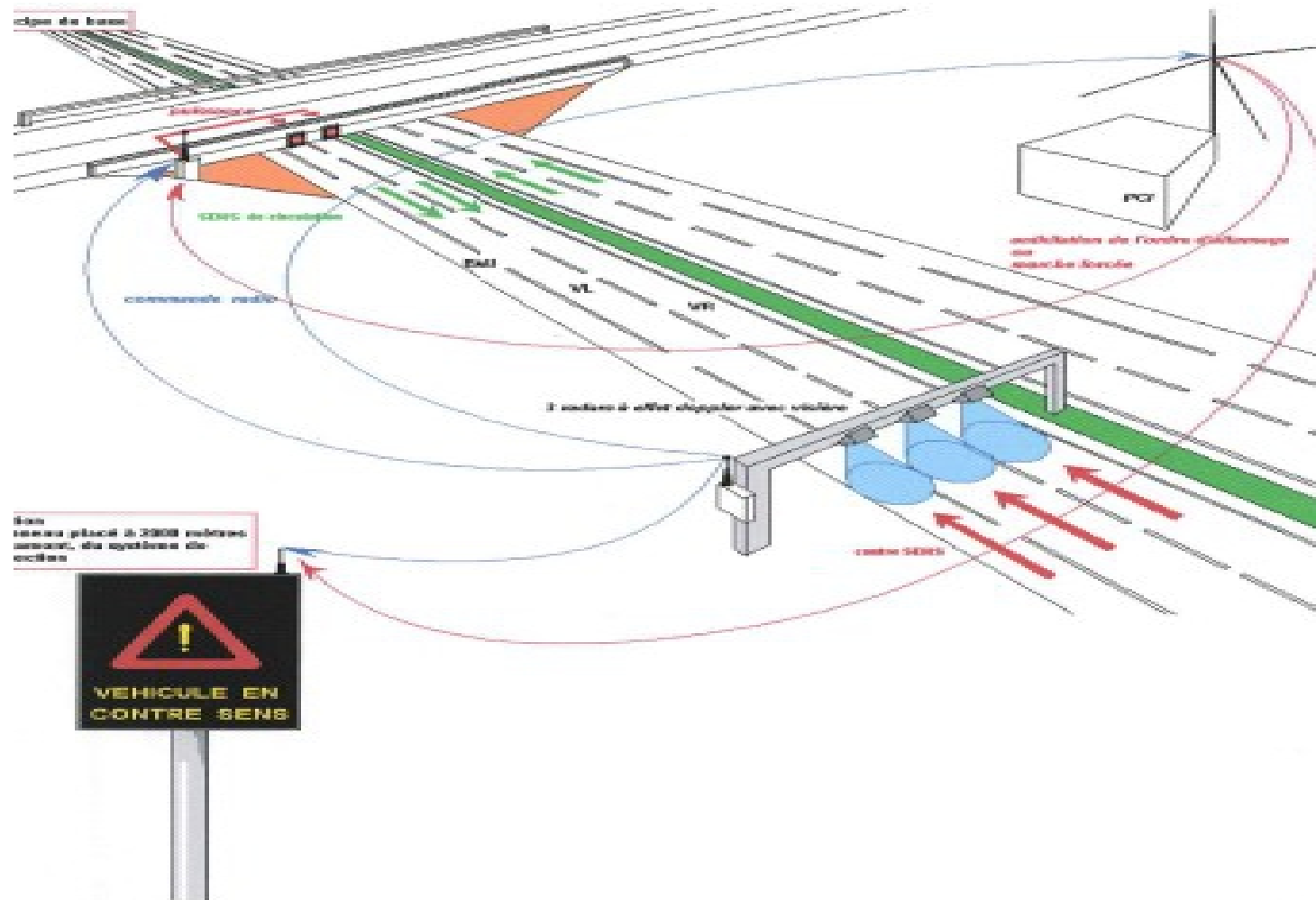
Les dispositifs de detection

- **Les premières implantations se trouvent sur le réseau ouvert de sasn et principalement dans les zones urbaines :**
 - Un dispositif en section courante en amont d'une barrière de péage pour prévenir les demi-tours sur A14 située à proximité de la région Parisienne.
 - Trois dispositifs dans les bretelles de sortie d'échangeur.

Les dispositifs avec detection

- **Principe de détection**
 - Détection par radar doppler du véhicule à contresens
 - Activation de panneaux lumineux B1 sens interdit
 - **Envoi simultané d'une alarme au poste central qui met en place les mesures d'exploitation**
 - Sur certains sites la détection est couplée avec un enregistrement vidéo

Dispositif pour demi-tour en section courante

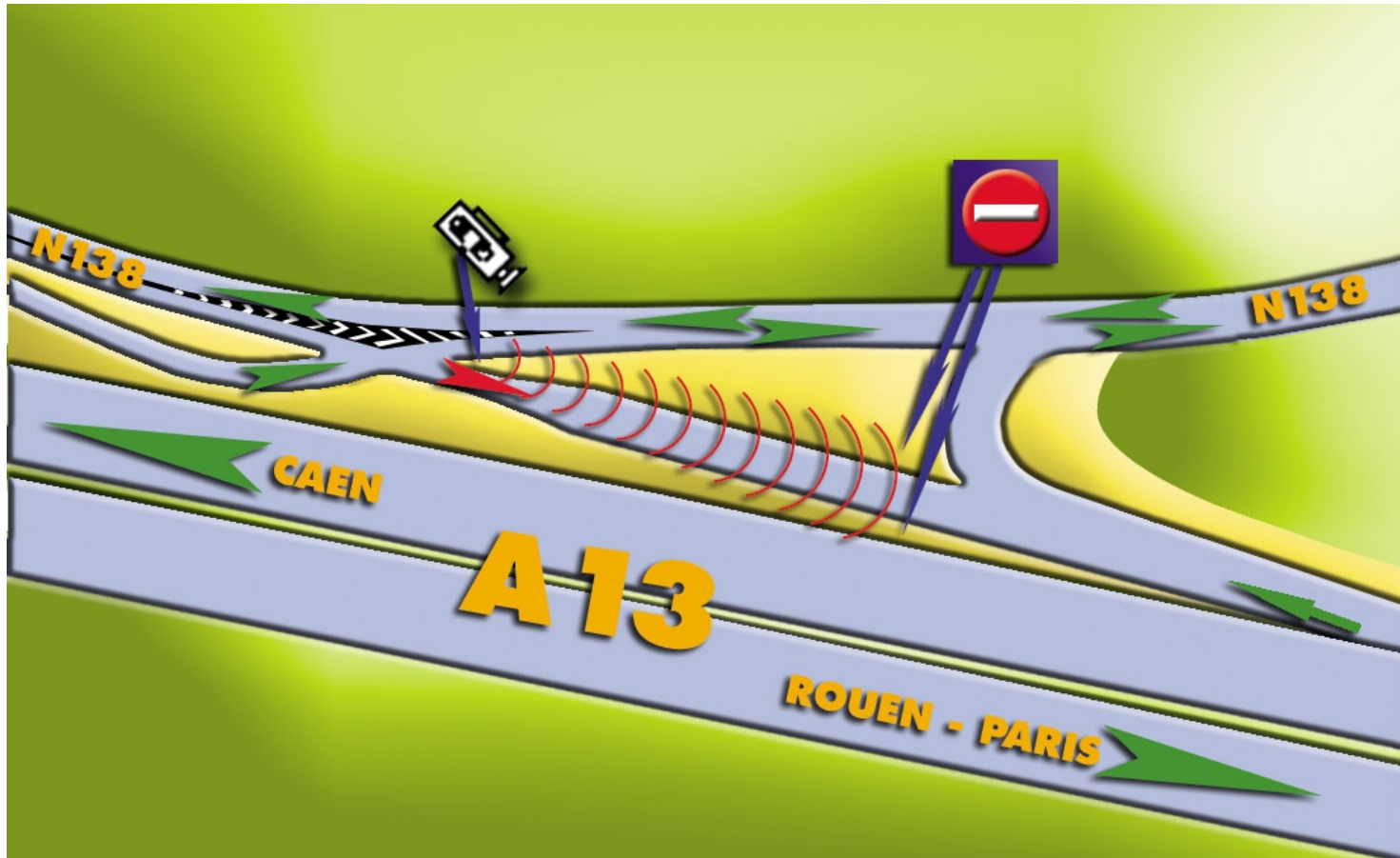


Dispositif pour demi-tour en section courante

B1 allumés après détection



Dispositif sur échangeur



Dispositif sur échangeur

Radar de détection et vidéo



Panneaux dynamiques éteints



Dispositif sans détection en section courante



Les plots sont alimentés et fonctionnent jour et nuit

Plots lumineux installés en complément de B1 sur portique

Dispositif sans detection sur échangeur



Plots lumineux installés au droit du barrage de sens interdit
Les plots sont autonomes et ne fonctionnent que la nuit.



Evaluation

- Même si l'implantation des dispositifs a été judicieusement choisie, la probabilité de la répétition d'un contresens sur un même site est faible.
En conséquence l'évaluation de l'efficacité des dispositifs est réalisée sur un petit échantillon qui ne permet pas de conclure.
- On peut noter que le déclenchement de B1 lumineux a peu d'effet sur les conducteurs alcoolisés
- La barrière lumineuse en plein tracé a été installée récemment, nous suivons de près l'évolution des contresens et le comportement des conducteurs(le site est sous surveillance vidéo).

Perspectives

- En collaboration avec le CETE de l'Est, sanef a testé la détection des contresens en utilisant les boucles de comptage de type SIREDO.
- La première étape a consisté à vérifier que le logiciel et l'algorithme développé par le CETE n'étaient pas générateur de fausses alarmes.
- L'exploitation des résultats a conclu à 3 présomptions de contresens :
 - 2 s'avèrent être des manœuvres dans un balisage
 - 1 est due à un TIV trop important.

Perspectives

- **Analyse des données sur l'A1 :**
 - il semble qu'aucun contresens réel ne se soit produit dans la période d'expérimentation. Une seule fausse alarme pour un mois de recueil a donc été relevée.
- Afin de valider ces éléments, l'expérimentation s'est poursuivie sur 2 stations de l'A 14 dans le sens Paris-Provence où la probabilité de contresens est plus élevée que sur l'A1.
- Le but est de vérifier que le filtrage performant des fausses alarmes ne supprime pas également les vrais contresens
- **Malheureusement il s'est avéré que c'était le cas et l'expérimentation sous cette forme a été stoppée.**

Perspectives

- **L'intérêt principal des dispositifs reste la détection rapide du contresens et la remontée immédiate de l'information pour avertir les autres conducteurs du danger.**
- **C'est plutôt dans cette direction que sanef poursuit ses réflexions actuellement en collaboration avec les autres SCA**

Autres actions

- A l'initiative de certains départements sanef a participé à la sensibilisation des conducteurs seniors en abordant notamment les risques des prises d'autoroute à contresens.
- D'autres actions d'information vers ce public pourraient être envisagées en s'appuyant par exemple sur la presse spécialisée senior.
- **En revanche les problématiques de l'alcool et de la drogue doivent faire l'objet de mesures à l'initiative des pouvoirs publics que nous ne manquerons pas de relayer.**

Merci

Pascal Contremoulins
Responsable sécurité groupe sanef

P.contremoulins@sapn.fr